

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1978)
Heft: 479

Artikel: Femmes potiches [suite]
Autor: Berenstein-Wavre, Jacqueline
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1027415>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

GENÈVE

Willy Donzé entre deux feux

Donc le socialiste Willy Donzé, chef du Département genevois de la santé publique est "excédé" par l'attitude de "son" parti qui, en assemblée générale, vient en quelque sorte de le désavouer en décidant de soutenir le référendum lancé contre la hausse des "tarifs hospitaliers".

On le sait: au bout du lac Léman, les "tarifs" en question comptent parmi les plus bas de Suisse. Et le Conseil d'Etat genevois, par la voix de Willy Donzé, avait proposé l'introduction de "frais de pension" à charge des assurés (un poids qui va peser plus particulièrement sur les assurés de condition modeste), contribution de la Santé publique à la lutte menée sous le signe des difficultés budgétaires de l'Etat. Opposition marquée de l'extrême-gauche, soutenue par le Parti du travail et par le Parti socialiste refusant de reporter sur les catégories de malades les

moins favorisés la hausse du coût de la médecine.

D'un côté un magistrat sur lequel pèse toutes sortes de contraintes (les députés médecins des partis bourgeois font monter la pression, attaquant systématiquement la politique de médecine sociale), qui se trouve pris dans les rêts de la direction collégiale du gouvernement, dont l'une des tâches est de négocier des compromis acceptables pour toutes les parties (le détonateur ici: 18 millions d'économies à trouver!). De l'autre côté, un parti dont la mission est de mener une réflexion plus globale, en l'espèce au chapitre d'une politique de la santé dont l'urgence n'est plus à démontrer. Entre ces deux pôles, des affrontements tels que celui qui vient de faire les délices de la "grande presse" ont quelque chose de parfaitement normal. Il y va de la juste répartition des missions et des objectifs. L'essentiel reste que le courant continue de passer entre la "base" et le "sommet". On est loin des affrontements de personnes, des frondes et des trahisons.

COURRIER

Femmes potiches (suite)

Monsieur le rédacteur,

Nous avons été très surprises de lire dans le No 475 de "Domaine public" du 9 novembre 78 un article intitulé: "Des femmes potiches" où on peut lire que "l'Alliance s'était proprement défilée lors du lancement de l'initiative "pour l'égalité entre homme et femme" prétextant que la voie choisie n'était pas la bonne".

Cette information est fausse. Non seulement l'Alliance des sociétés féminines suisses (ASF)

était à l'origine du Congrès de Berne qui a lancé l'initiative, mais encore elle l'a toujours soutenue. Plusieurs membres de son comité sont également membres du comité d'initiative et dernièrement (mai 78) c'est à l'unanimité que, lors d'une conférence de présidentes, l'ASF a pris position pour l'initiative s'opposant à tout contre-projet.

Les conclusions que vous tirez de votre fausse information, à savoir que l'ASF ne s'occupe pas des véritables aspirations des femmes n'ont donc aucun fondement.

Nous vous invitons à publier cette rectification dans votre prochain numéro et de nous faire parvenir ce numéro.

Veillez recevoir, Monsieur le rédacteur, nos salutations distinguées.

Jacqueline Berenstein-Wavre présidente de l'Alliance des sociétés féminines suisses.

D'accord: la formulation brutale du diagnostic porté sur l'Alliance des sociétés suisses dans l'articulet en question pouvait prêter à confusion.

D'accord encore: une majorité des deux tiers a été réunie en 1975, au congrès de Berne, en faveur du lancement d'une initiative "pour l'égalité entre hommes et femmes".

D'accord enfin: l'assemblée des délégués de l'Alliance à Genève cette année-là s'est prononcée pour le soutien à l'initiative.

Dont acte. Mais revenons des principes de l'action sur le terrain (c'était la démarche de nos lignes)! Lors de cette fameuse assemblée des délégués à Genève, si le résultat du vote a été positif pour la cause des femmes, il n'en est pas moins vrai qu'au détail du scrutin, les opposantes et les abstentions formaient une majorité. Nous empêchera-t-on de conclure que l'Alliance n'a pas officiellement lancé l'initiative vu les réticences des femmes bourgeoises?

Cette retenue s'est du reste traduite par la passivité de la plupart des organisations membres dont les directions sont contrôlées par des femmes bourgeoises, lors de la récolte des signatures (voire le nombre relativement faible de celles-ci et la longue durée de la récolte).

Et si l'Alliance s'est en effet prononcée positivement lors de la procédure de consultation sur l'initiative, il demeure que les problèmes des femmes sont de plus en plus pris en charge par des organisations plus dynamiques et moins empêtrées dans les contradictions politiques (voir le retrait des femmes démocrates-chrétiennes au chapitre de la protection de la maternité). (Réd.)